



## Alain GERBAUD

### Adjoint délégué aux Ressources humaines, à la Voirie et aux Bâtiments communaux, revient sur son engagement



“ Nous rencontrons de nombreux dépôts sauvages dans nos campagnes. A partir de 2021, ce sera tolérance zéro. Nous déposerons systématiquement plainte ”

● **Le mag : Il n'a échappé à personne que la commune n'était plus entretenue. Tout est rentré dans l'ordre ?**

**AG :** Nous avons mis plus de trois mois pour tout remettre en état. Aujourd'hui, les routes sont propres et les accotements dés herbés. Nous avons renforcé nos équipes durant les congés d'été et début septembre, la commune avait retrouvé un visage correct, même si cette année il n'y a pas eu de fleurissement. Nous allons poursuivre ce travail, car d'une manière générale, tous les espaces verts devront être rénovés. Je souhaite, dans un premier temps, que notre commune retrouve le niveau d'embellissement et de fleurissement

d'il y a quelques années. Mais je compte bien aller au-delà.

● **Le mag : Que pensez-vous faire contre les dépôts sauvages qui ont prospéré pendant le confinement ?**

**AG :** Avec la fermeture des déchèteries, nous avons découvert de nombreux dépôts sauvages. Nous avons réussi à retrouver les auteurs grâce à des témoignages ou encore après un examen minutieux des déchets. Si jusqu'à présent nous avons été indulgents en permettant aux contrevenants de nettoyer et de ramasser leurs déchets, à partir de 2021, ce sera tolérance zéro. Nous déposerons plainte systématiquement, sans espoir d'indulgence de notre part et les auteurs seront poursuivis et lourdement sanctionnés. Nous souhaitons avoir une démarche qualitative avec l'agglomération et le Parc du Pilat, pour protéger l'environnement de notre commune. Il n'est plus tolérable de voir nos espaces naturels être dégradés. Nous serons vigilants.

● **Le mag : Pour ce qui est de votre délégation, l'agglomération a beaucoup évolué par rapport à votre mandat de 2008 ?**

**AG :** Oui bien sûr, j'étais adjoint à l'époque de Vienne-Agglomération et je retrouve 6 ans après une agglomération qui a fusionné avec Condrieu, même si j'étais présent à l'agglomération le mandat

précédent. Il reste des syndicats intercommunaux autonomes comme le Syder pour l'éclairage public ou le Syndicat des eaux des monts du Lyonnais pour les hauteurs de la commune. Mais d'une manière générale, c'est Vienne-Condrieu Agglomération qui gère nos voiries et nos réseaux d'eau et d'assainissement. Cela demande une présence régulière dans les nombreuses commissions pour défendre nos projets. Avec mes conseillers délégués, Saint-Romain est bien représenté à Vienne-Condrieu Agglomération.

**Alain GERBAUD, Maire-adjoint est chargé des ressources humaines, des travaux et des bâtiments communaux. Sa délégation de fonction concerne les domaines suivants :**

- Ressources humaines : gestion du personnel, recrutements avec le Maire, plannings des services
- Gestion des services techniques et des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : suivi des plannings, surveillance de la voirie, propreté, entretien de la voirie et des réseaux, et propreté et désinfection des bâtiments communaux
- Gestion du service de l'eau et de l'assainissement, des voies et réseaux et des ordures ménagères
- Suivi des contrats d'entretien des bâtiments (extincteurs, chaudières, clés d'accès et alarmes)
- Gestion des espaces publics (conformité et entretien des jeux d'enfants, terrains de sports, cours des écoles)
- Gestion des travaux communaux et suivi des travaux intercommunaux (voirie – réseaux – bâtiments)
- Représentation de la commune dans les instances intercommunales et notamment les commissions dédiées de Vienne-Condrieu Agglomération
- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), plan d'Organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC), bulletin d'alerte
- Représentation du Maire à la Commission de sécurité et d'accessibilité des ERP, contrôle technique des installations communales
- Gestion de la sécurité sur la voirie et du stationnement
- Maîtrise du développement durable dans le respect environnemental, fleurissement, gestion du cadre de vie

● **Le mag : Quels sont vos projets ?**

**AG :** Comme je vous le disais précédemment, il va être nécessaire de restructurer les espaces verts dans la traversée de St-Romain car ils ont mal vieilli, et l'ensemble des réseaux d'arrosage automatique sont à refaire, faute d'entretien régulier. Nous allons profiter du plan de relance de l'économie de l'Etat pour qu'à chaque restructuration ou création d'espaces publics, à chaque construction ou rénovation d'un bâtiment, il soit prévu une restructuration pérenne des espaces

verts. Leur conception devra intégrer une facilité d'entretien et un suivi régulier.



Des espaces verts dégradés et vétustes



**Robert GELAS, Conseiller municipal délégué,** est chargé auprès de l'adjoint des espaces ruraux et de l'agriculture. Il est délégué suppléant au syndicat des eaux et au parc du Pilat



**Frédéric CAPPPIO, Conseiller municipal délégué,** est chargé auprès de l'adjoint des aménagements pour les infrastructures communales et intercommunales.

**Alain GERBAUD, est chargé d'animer la commission des ressources humaines, des travaux, des bâtiments, de la voirie, des espaces ruraux, de l'agriculture et du développement durable, composée comme suit :**

Groupe majoritaire :  
Frédéric CAPPPIO, Robert GELAS, Yves ROBERT, Guy SUBLET  
Groupe d'opposition :  
Marie-Pierre JAUD-SONNERAT



Des dépôts sauvages inadmissibles